

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'AIPR Niveau opérateur

Public concerné :

Toute personne qui exécute des travaux à proximité des réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques : conducteurs d'engins de travaux publics, de nacelles élévatrices, de pompes à béton, suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics, élagueurs, ...

Prérequis : *Les stagiaires doivent avoir les connaissances générales de la thématique de cette formation, Etre en mesure de comprendre des consignes de sécurité.*

Personne en situation de handicap : Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

Durée de la formation : 1 jour, soit 7 heures.

Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée : 1 minimum, 8 maximum.

Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Inter-entreprises : A partir de 180 € HT/ personne
- Tarif Intra entreprise : A partir de 650 € HT par jour
- Lieu en Inter-entreprises : Saint Jean
- Dates : voir planning de nos stages Inter
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

Profil de l'intervenant : Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Objectifs de la formation : à l'issue de la formation, le stagiaire doit :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique,
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires,
- S'entraîner sur des questions QCM issues de la base de données mise à disposition,

Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Entraînement au QCM tout au long de la formation,

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM

Formalisation du résultat de la formation :

Remise d'une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM) à chacun des participants à l'issue de la formation,

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'AIPR Niveau opérateur

Contenu pédagogique :

Contexte et Réglementation

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire,
- Les différents acteurs, leurs rôles, responsabilités et obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateur),
- Les principaux documents,
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement,

La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Condition, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents,

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Savoir les localiser selon leurs classes,
- Repérer les réseaux sur plan

Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux,
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux,
- Les distances de sécurité à respecter, les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommage, responsabilités de l'entreprise,

